

N° 1  
Juin 2024

# GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

## Revue de Géographie du PORO



Département de Géographie  
Université Péléforo Gon Coulibaly

[www.geoporo.net](http://www.geoporo.net)

**Revue de Géographie du Poro**  
Université Peleforo Gon Coulibaly  
Korhogo – Côte d'Ivoire

## Éditorial

L'histoire de la production du savoir géographique, a été conçue et l'est toujours à partir de la dynamique d'une pensée et d'un discours scientifique.

Cette production du savoir géographique touche aux méthodes, aux concepts, aux théories, aux emprunts de la discipline et à sa place dans la sphère des sciences. Elle concerne l'objet de la géographie comme un corps de savoir spécifique dans le corpus scientifique. D'une pensée de la géographie qui privilégie la description des faits pour atteindre l'explication par une démarche inductive, vision utilisée par les principaux fondateurs de la géographie, elle parvient à l'explication des phénomènes étudiés.

Trouver des réponses aux questions d'aujourd'hui, c'est dépasser l'étude des apparences visibles pour se pencher aussi sur les rôles invisibles de l'espace dans la vie de chacun et dans le fonctionnement de la société. La géographie cherche dans ce contexte à devenir une science nomothétique avec des chercheurs qui suivent simultanément deux voies. La première qui est une quête de similarité présente dans la diversité des espaces et, à partir d'elle des règles (voir des lois) qui caractérisent l'organisation de l'espace par l'homme. Et la deuxième, celle d'un recours à la démarche déductive comme méthode scientifique.

Quant au discours scientifique, il privilégie d'une part l'analyse spatiale, la recherche de règles, voire de lois dans la répartition des objets dans l'espace. A ce titre, il s'efforce d'analyser les formes spatiales en mettant en évidence les processus à l'œuvre. Et d'autre part, il recherche le sens de ces formes spatiales, sens qu'elles ont pour les divers groupes utilisateurs de l'espace à titre permanent ou temporaire. Tout en ne perdant pas de vue que la pensée et le discours doivent nourrir la science géographique, le rôle du géographe n'est-il pas alors de produire des connaissances utiles pour expliquer les comportements humains dans l'espace et d'en analyser les conséquences ? Pour ce faire, la Géographie s'est appropriée des outils et des techniques tels que le Système d'Information Géographique qui ont fait d'elle une des sciences avec lesquelles il faut compter face aux nombreux enjeux d'un monde dynamique.

En clair, la Géographie se positionne comme la science de prise de décision, voire la science de l'avenir. **GEOPORO** se présente alors comme la plateforme de publication et de publicisation des recherches des géographes d'ici et d'ailleurs soucieux par la qualité de leur contribution à participer aux prises de décisions dans leur environnement socio politique, économique et culturel. Cette revue est dotée d'un conseil scientifique et de lecture international.

Par **KONAN Kouamé Hyacinthe**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de Publication**

KOFFI Brou Emile, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

### **Rédacteur en Chef**

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de conférences, Université Peleforo GON COULIBALY

### **Secrétariat**

1. KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences en Géographie
2. COULIBALY Moussa, Maître-assistant en Géographie
3. DOSSO Ismaïla, Assistant en Géographie

## **COMITE SCIENTIFIQUE**

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
7. BIKPO-KOFFIE Céline, Professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
8. GIBIGAYE Moussa, Professeur titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
9. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. MENGHO Maurice Boniface, Professeur titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
11. NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
12. KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, université de Parakou (Benin)
13. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
14. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
15. DIBI-ANOH Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

16. VIGNINOU Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

### **COMITE DE LECTURE INTERNATIONAL**

1. KOFFI Simplicite Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
3. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
4. KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
6. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ALLA kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
12. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
16. KAMBIRE Sambé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
18. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

19. DIBI-ANOH Pauline, Maitre de Conférences en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
20. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
21. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
22. MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
23. VISSOH Sylvain, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
24. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé Côte d'Ivoire)
25. YANOGO Pawendkigou Isidore, Maître de Conférences en Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso).

## **SOMMAIRE**

**DYNAMIQUE DU FRONT AGRICOLE AUTOUR DU CHANTIER D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE SAPOUY-BIÉHA DANS LA PROVINCE DE ZIRO (BURKINA FASO)**  
*OUEDRAOGO Touwendé Jean Parfait, GANSAORE Baowindsida Jérémie.....Page 1 à 15*

**VIDÉOSURVEILLANCE ET SÉCURITÉ URBAINE À KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)**  
*DOSSO Ismaïla.....Page 16 à 32*

**FEMMES ET MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE M'BENGUÉ AU NORD DE LA CÔTE-D'IVOIRE**  
*N'golo Brahima SORO.....Page 33 à 46*

**DÉGRADATION DU BASSIN VERSANT DE LA RETENUE D'EAU DE KOGBÉTOHOUÈ (SUD-OUEST BÉNIN) ET IMPACTS SUR LA CUVETTE**  
*Coffi Justin NOUMON, Kouèchivi Symphorien LAGA.....Page 47 à 60*

**LOGIQUES PAYSANNES DE MISE EN VALEUR DES BAS FONDS DANS LE FINAGE DE GAZIBO (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)**  
*Aka Giscard ADOU, Seidou COULIBALY, N'kpomé Styvince Romaric KOUAO, Saturnin Roméo Nitani SAHA.....Page 61 à 75*

**PRODUCTION AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GLO-DJIGBE (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI)**  
*Toundé Roméo Gislain KADJEBIN, Kokou Mawussi EGBETOWOKPO, Mègnongon Clément Léopold BABADJIHOU.....Page 76 à 90*

**PARTICIPATION DES FEMMES DANS LA DECENTRALISATION EN MILIEU RURAL : CAS DES COMMUNES DE DIKODOUGOU ET DE SINEMATIALI AU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE**  
*COULIBALY Koulotioloma Kassoume, KOFFI Yéboué Stéphane Koissy.....Page 91 à 104*

**LES AIRES DE MARCHÉ DE TÉLÉPHONES PORTABLES CONTREFAITS DANS LA COMMUNE D'ADJAMÉ, DISTRICT D'ABIDJAN**  
*Kouassi Séverin KOUAKOU, Aya Angèle Pauline BOUSSON et BEHIBRO Florence Marie Christiane.....Page 105 à 119*

**SAISONNALITÉ ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ULCÈRE DE BURULI DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE)**  
*Kpaka Sabine DIOBO DOUDOU.....Page 120 à 135*

**OCCUPATION DES ESPACES PUBLICS PAR LES ACTIVITÉS INFORMELLES A LIBREVILLE (GABON)**  
*Guy Obain BIGOUMOU MOUNDOUNGA.....Page 136 à 150*

**VIDÉOSURVEILLANCE ET SÉCURITÉ URBAINE À KORHOGO  
(NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)**  
**VIDEO SURVEILLANCE AND URBAN SECURITY IN KORHOGO  
(NORTH OF CÔTE D'IVOIRE)**

*DOSSO Ismaïla, Université Peleforo GON COULIBALY (UPGC), email : [ismodosso@gmail.com](mailto:ismodosso@gmail.com),  
téléphone : +(225) 0747748416*

**Résumé**

De 2002 à 2011, Korhogo a été un quartier général de la rébellion qui a occupé la moitié nord du pays. Depuis la fin de cette crise militaro-politique, la Côte d'Ivoire a placé la vidéosurveillance au cœur de son dispositif de sécurisation du territoire, notamment en milieu urbain. À l'instar des grandes villes du pays, Korhogo se voit ainsi doté d'un réseau de caméras. Vu le caractère inédit de l'utilisation d'un tel outil par les forces de défense et de sécurité, l'on est amené à s'interroger sur le rôle de la vidéosurveillance dans la sécurisation de la ville de Korhogo d'une part et d'autre part sur la perception de la population quant à son efficacité. L'objectif de cette étude est de connaître l'importance de la vidéosurveillance dans la sécurité urbaine. Autrement, elle se veut une évaluation scientifique de l'efficacité de cet outil dans la lutte contre la délinquance et les désordres urbains. Notre méthodologie est inductive. Elle s'appuie sur une approche descriptive et analytique. Les données sont issues de la recherche documentaire et des enquêtes de terrain. Les résultats obtenus montrent que la police est la seule administration utilisatrice du dispositif de vidéosurveillance grand public. Cependant, elle et les collectivités territoriales ne tirent pas encore pleinement profit des potentialités de cette technologie. Concentrée au centre-ville, la zone de couverture reste insuffisante à l'échelle de l'espace urbain. Par ailleurs, 42% de la population enquêtée dit méconnaître l'utilité de la vidéosurveillance tandis 45% demeure méfiante face à un outil suspecté d'être l'instrument d'espionnage du gouvernement.

**Mots clés :** Korhogo, vidéosurveillance, vidéoverbalisation, sécurité urbaine, crise sécuritaire

**Abstract**

From 2002 to 2011, Korhogo was a headquarters of the rebellion which occupied the northern half of the country. Since the end of this military-political crisis, Ivory Coast has placed video surveillance at the heart of its territorial security system, particularly in urban areas. Like the country's large cities, Korhogo is equipped with a network of cameras. Given the unprecedented nature of the use of such a tool by the defense and security forces, we are led to question the role of video surveillance in securing the city of Korhogo on the one hand and on the other hand on the population's perception of its effectiveness. The objective of this study is to understand the importance of video surveillance in urban security. Otherwise, it is intended to be a scientific evaluation of the effectiveness of this tool in the fight against delinquency and urban disorder. Our methodology is inductive. It is based on a descriptive and analytical approach. The data comes from documentary research and field surveys. The results obtained show that the police are the only administration using the general public video surveillance system. However, it and local authorities are not yet taking full advantage of the potential of this technology. Concentrated in the city center, the coverage area remains insufficient on the scale of urban space. Furthermore, 42% of the population surveyed said they did not understand the usefulness of video surveillance while 45% remained suspicious of a tool suspected of being the government's spying instrument.

**Keywords:** Korhogo, video surveillance, video verbalization, urban security, security crisis.



## Introduction

Principale localité urbaine du nord de la Côte d'Ivoire, Korhogo est la quatrième ville la plus peuplée du pays (RGPH, 2021). De 2002 à 2011, cette ville a été, après Bouake, le deuxième quartier général de la rébellion qui a occupé la moitié nord du pays. Depuis la fin de cette crise militaro-politique, la sécurité du territoire et l'instauration de l'autorité de l'État font partie des chantiers prioritaires du gouvernement ivoirien. Lors de l'inauguration du Centre de Coordination des Décisions Opérationnelles le 11 mars 2013, le Président de la République a annoncé la modernisation du dispositif de sécurité urbaine en ces termes : « *En 2012, nous avons connu des moments de grande insécurité...maintenant, grâce à ce centre équipé des technologies de vidéosurveillance, nous pourrons faire une surveillance rapprochée de tous les déplacements dans le District d'Abidjan et progressivement sur l'ensemble du territoire national... Il s'agit de faire en sorte que les ivoiriens et toutes les populations qui vivent en Côte d'Ivoire soient pleinement dans la sécurité.* » (gouv.ci, 2013). Pour atteindre cet objectif qui paraît ambitieux pour un pays qui sort de 10 ans de conflits armés, la Côte d'Ivoire a placé la vidéosurveillance au cœur de son dispositif de sécurisation du territoire, notamment en milieu urbain. À l'instar des grandes villes du pays, Korhogo se voit ainsi dotée d'un réseau de caméras de surveillance pour soutenir les opérations de sécurisation de la ville. Principale ville ivoirienne de la marge frontalière avec les pays sahéliens qui sont confrontés à une crise djihadiste sans précédent, Korhogo est de ce fait une localité où la question sécuritaire est suivie avec acuité par le gouvernement. Cette situation géographique et sécuritaire donne une certaine légitimité à la volonté gouvernementale d'inscrire Korhogo sur la liste des villes connectées au réseau de vidéosurveillance de la Côte d'Ivoire. Vu le caractère inédit de l'utilisation d'un tel outil par les forces de défense et de sécurité du pays, l'on est amené à s'interroger sur l'importance de la vidéosurveillance dans la lutte contre la délinquance et les désordres urbains de la ville de Korhogo d'une part et d'autre part sur la perception de la population quant à son efficacité réelle. Le choix de cette étude s'explique également par le fait qu'aucune étude, réalisée selon les méthodes scientifiques reconnues, visant à évaluer l'impact socio-spatial et l'efficacité de la vidéosurveillance à Korhogo, n'ait été publiée

par les autorités administratives. Notre étude se veut une évaluation indépendante du rôle de cette technologie dans la gouvernance du territoire. Son objectif est de connaître l'importance de la vidéosurveillance dans la sécurisation de la ville de Korhogo. Elle vise également à comprendre la manière dont ce dispositif est perçu par la population locale.

### **1. Données et méthodes**

Notre méthode est inductive. Elle s'appuie sur une approche descriptive et analytique. Les données sont issues de la recherche documentaire et des enquêtes de terrain. La recherche des données primaires porte sur l'analyse de recherches antérieures, la consultation du portail web du gouvernement et des sites web des organes de presse nationaux et internationaux. Cette recherche web a permis de collecter les informations sur les projets de vidéosurveillance dans le monde et en Côte d'Ivoire. Également, nous avons consulté des médias sociaux sur Facebook afin de prendre connaissance d'incidents et faits divers en lien avec la vidéosurveillance à Korhogo. La recherche des données primaires a nécessité de sillonner la ville de Korhogo en vue de repérer l'emplacement des caméras de vidéosurveillance. Également, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs avec le Préfet de police et ses adjoints en vue de collecter des informations sur les modalités de mise en œuvre de la vidéosurveillance. Des informations ont également été collectées à ce sujet lors des conversations informelles avec deux agents de police. Étant donné la sensibilité et la classification des données sur le bilan quotient de la police, nous n'avons pu obtenir des statistiques officielles sur les infractions signalées grâce à la vidéosurveillance. En outre, un questionnaire a été administré en février 2023 dans 25 quartiers de Korhogo. Elle visait à connaître la perception de la population sur l'utilisation de la vidéosurveillance par les forces de défense et de sécurité. Elle a été administrée à un échantillon de 213 personnes (voir tableau 1).

**Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée**

Genre	Niveau d'instruction				TOTAL
	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non scolarisé	
M	9	39	63	21	132
F	12	36	15	18	81
TOTAL	21	75	78	39	<b>213</b>

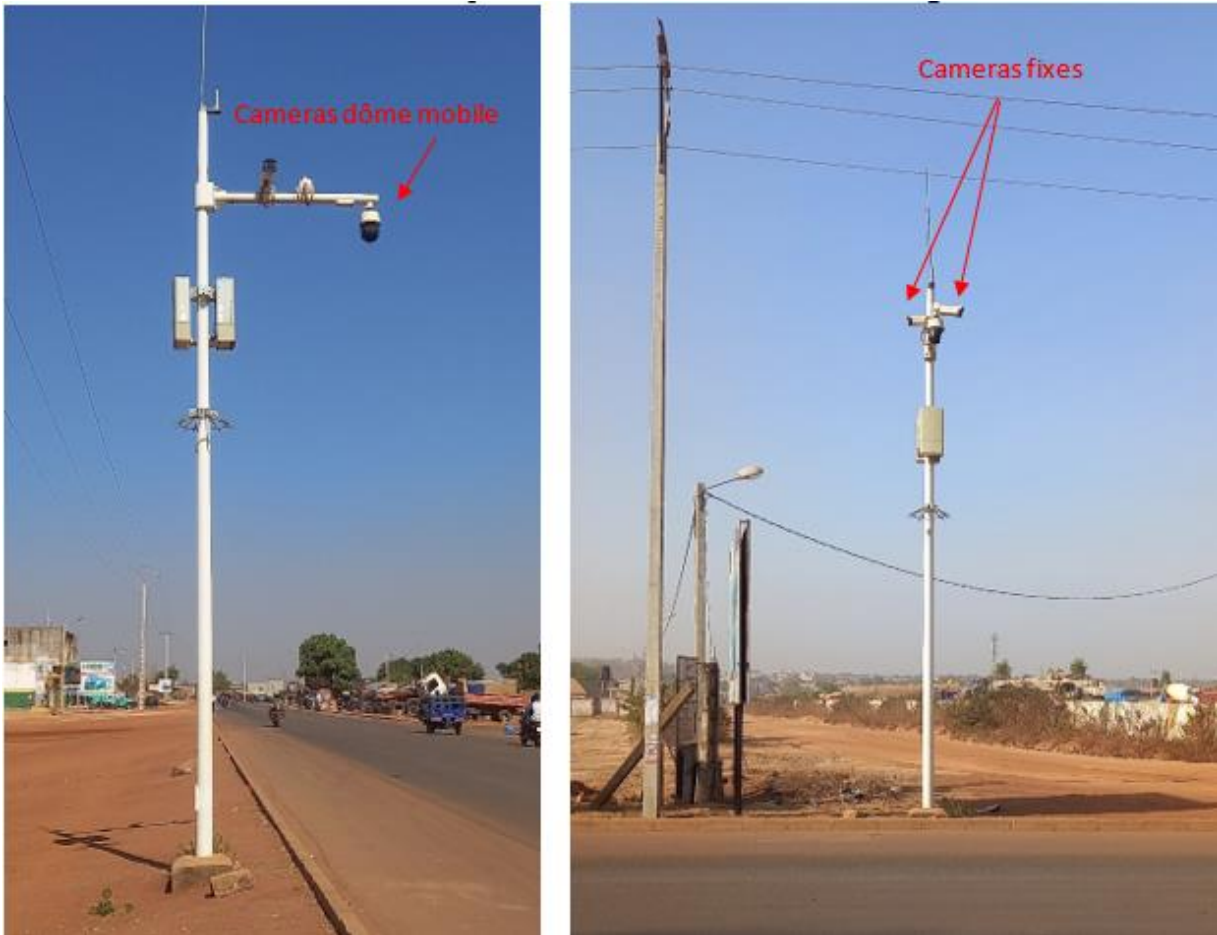
*Source : nos enquêtes, 2023*

Cet échantillon a été déterminé par la méthode probabiliste du sondage aléatoire simple. C'est-à-dire, la population enquêtée a été extraite directement de l'univers en accordant à chaque unité statistique la même probabilité d'être tirée. Le choix de cette méthode d'échantillonnage se justifie par la taille imposante de la population urbaine, nos moyens logistiques limités et la méfiance de la population à se prêter au jeu des entretiens par questionnaire, surtout quand il s'agit d'aborder un sujet sensible comme la sécurité. Des sorties ont également été réalisées sur les sites d'implantation des caméras de vidéosurveillance afin de collecter des données sur leur localisation, de réaliser des prises de vues et d'observer le trafic routier et la fréquentation de ces endroits. Les matériels utilisés lors de ces observations in situ sont un GPS, un appareil photo et un bloc-notes numérique. Le traitement des données cartographiques a eu recours au SIG QGIS. La réalisation des tableaux a été faite grâce au logiciel Excel et le dépouillement du questionnaire a été réalisé avec le logiciel SPHINX.

## **2. Résultats et analyses**

### **2.1 Le dispositif de vidéosurveillance à Korhogo**

Le dispositif de vidéosurveillance est composé de caméras montés sur un mât de 6 à 8 mètres (photo 1).



**Photo 1: Un dispositif de vidéosurveillance à Korhogo**

Source : nos enquêtes, janvier 2023

Le dispositif est composé de trois (3) caméras haute définition dont une caméra dôme mobile et deux caméras fixes installés l'une en sens opposé de l'autre. Les caméras de vidéosurveillance sont installées en bordure des chaussées, le long des principales artères de la ville. La carte suivante présente la répartition du dispositif de vidéosurveillance à Korhogo (Figure 1).

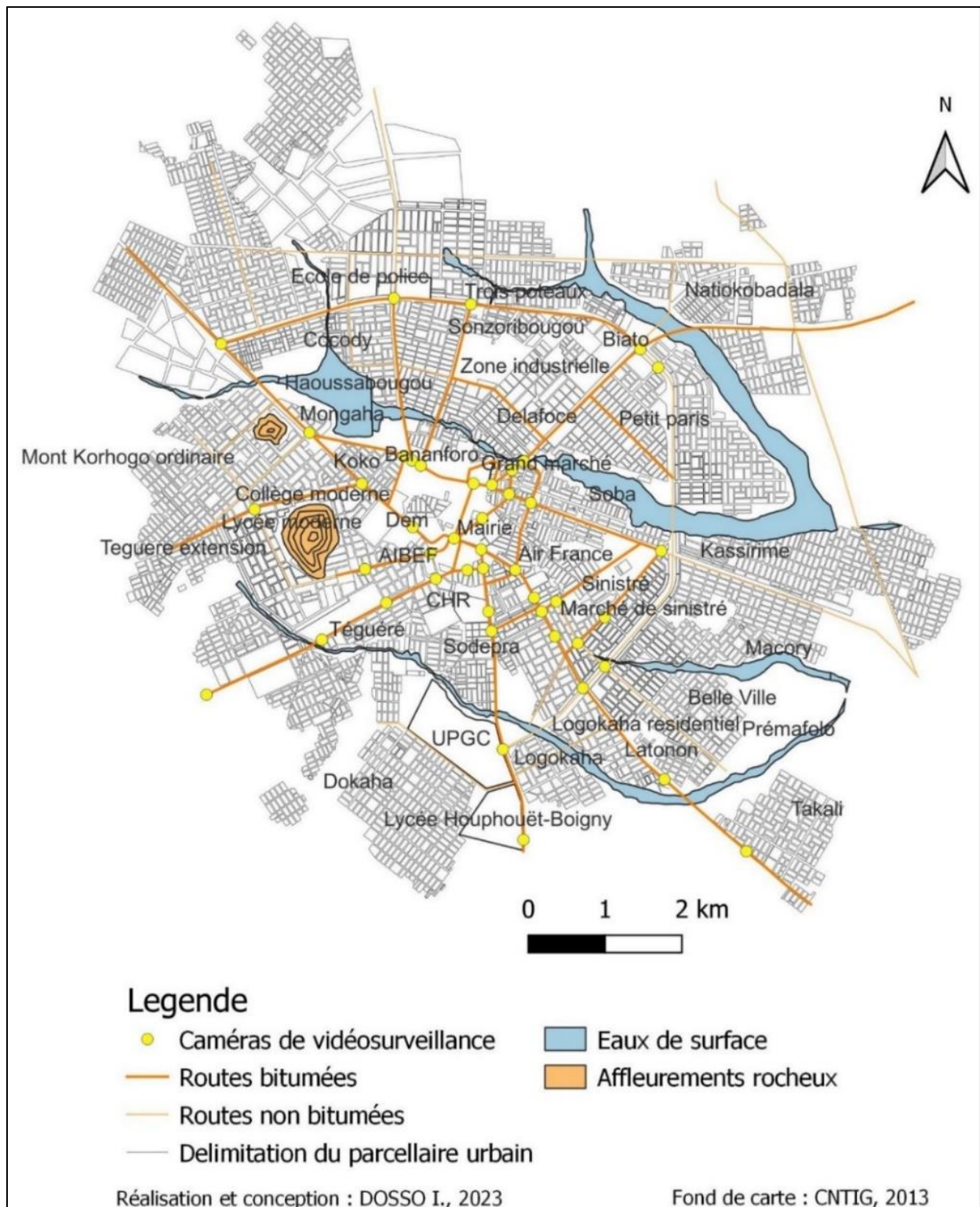


Figure 1 : Localisation des sites de vidéosurveillance à Korhogo

La ville de Korhogo compte 46 sites vidéosurveillés inégalement répartis. Cette inégale répartition du dispositif de vidéosurveillance permet d'identifier trois types d'espaces publics vidéosurveillés dont :

- Les quartiers populaires périphériques qui ont une faible couverture de surveillance ;
- Les quartiers résidentiels et les quartiers populaires du centre-ville qui bénéficient d'une plus vaste couverture de surveillance.

Concentrées au centre-ville et aux principaux points d'entrées de la ville, les caméras couvrent les principales rues et les principaux points de jonctions entre les différents quartiers de la ville. De ce fait, cette répartition ne couvre pas les rues secondaires qui assurent les passages entre lesdits quartiers. Ainsi, il est possible de passer d'un quartier à un autre sans passer forcément par les zones vidéosurveillées. Ces espaces non couvertes par la vidéosurveillance sont des zones aveugles de la police en l'absence de patrouilles ou de présence physique permanente d'agents des forces de l'ordre.

## **2.2 Utilisation de la vidéosurveillance par la police et perception de la population**

Les caméras sont pilotées depuis une centrale de visionnage installée dans les locaux de la préfecture de police et de la police scientifique de Korhogo. Ce dispositif est opéré par les agents de la PLCC (Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité), une section de la police scientifique. Avant son utilisation par les autorités administratives, la vidéosurveillance était déjà utilisée à titre privé par certains habitants de Korhogo. Les captures d'écran suivantes montrent des publications sur les réseaux sociaux en rapport à des faits divers concernant la vidéosurveillance à Korhogo (voir photo 3 et 4).



**Photo 2: Capture d'écran d'un cas d'utilisation privée de la vidéosurveillance à Korhogo**

*Source : capture Facebook, 24/01/2023*



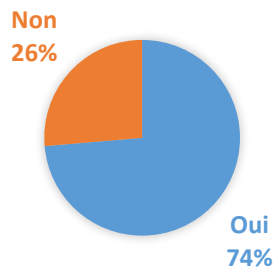
**Photo 3: Capture d'écran d'un cas dénonciation d'une infraction sur les médias sociaux opérant à Korhogo**

*Source : capture Facebook, 04/12/2022*

La photo 2 est la capture d'écran d'un media social qui relate un fait divers où grâce à son système de vidéosurveillance privé, un tenancier de dépôt d'argent mobile a pu alerter le commissariat de Korhogo d'un vol dont il aurait été victime. On notera qu'il s'agit ici d'images fournies par un système privé de vidéosurveillance. La célérité avec laquelle ce suspect fut appréhendé par la police, aidée par les images de la vidéosurveillance de la victime, montre que la police dispose au moins des compétences pour se servir des pièces à conviction fournies par cet outil de surveillance. Ce fait divers est une preuve de l'efficacité que la vidéosurveillance peut apporter à la force publique. La capture d'écran de la photo 3 montre la publication d'un autre media social qui dénonce une dégradation de la voie publique non loin des caméras de vidéosurveillance et qui souhaite que le fautif soit appréhendé grâce à ce dispositif. La lecture des commentaires sous ce post révèle que plusieurs internautes s'offusquent que cette dégradation de la chaussée soit commise au nez et à la barbe des caméras et souhaitent que ce dispositif soit mis à contribution pour

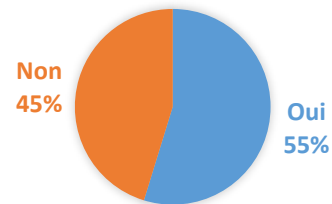
appréhender le fautif. La vidéosurveillance suscite une certaine attente de la population quant à son efficacité.

En attendant une publication officielle des statistiques sur le bilan de l'utilisation de la vidéosurveillance à Korhogo, nous avons réalisé une enquête d'opinion sur son efficacité auprès de 213 résidents de Korhogo. Le dépouillement du questionnaire sur l'appréhension de la population quant à l'utilité de la vidéosurveillance donne les résultats suivants (voir Figure 2 et Figure 3).



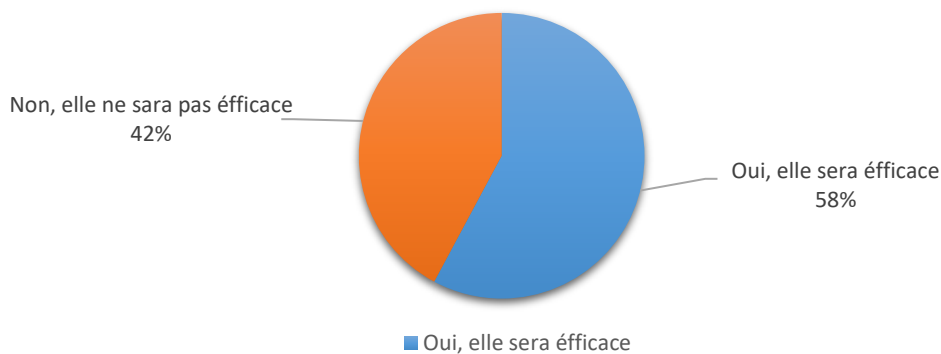
**Figure 2 : Part de la population informée de la mise en service du dispositif de vidéosurveillance**

*Source : nos enquêtes, février-mars 2023*



**Figure 3 : Opinion de la population quant au sentiment d'être davantage en sécurité avec l'arrivée de la vidéosurveillance**

Environ deux-tiers des personnes interrogées disent être informées de l'entrée en service de la vidéosurveillance à Korhogo, mais 45% d'entre elles disent ne pas se sentir davantage en sécurité malgré l'arrivée de ce dispositif sécuritaire. Ainsi, la vidéosurveillance n'a pas nettement amélioré le sentiment de sécurité de la population enquêtée. Également, la figure suivante présente les résultats sur la perception de cette population face à l'efficacité de la vidéosurveillance (voir Figure 4).



**Figure 4 : Opinion de la population enquêtée sur l'efficacité de la vidéosurveillance**

*Source : nos enquêtes, février-mars 2023*



À la question « Pensez-vous que cet outil sera efficace pour assurer la sécurité de la population ? », 42% de la population enquêtée affirment ne pas faire confiance à ce dispositif. Ainsi, l'on observe le pessimisme d'une partie de la population. Elle justifie cette opinion par le fait que la vidéosurveillance n'est pas installée à l'intérieur de tous les quartiers et qu'elles n'observent pas une baisse de l'insécurité malgré sa mise en service. Toutefois, l'on observe une variabilité de l'opinion en fonction du niveau d'instruction des personnes enquêtées tel qu'exprimée dans le tableau suivant (voir tableau 2).

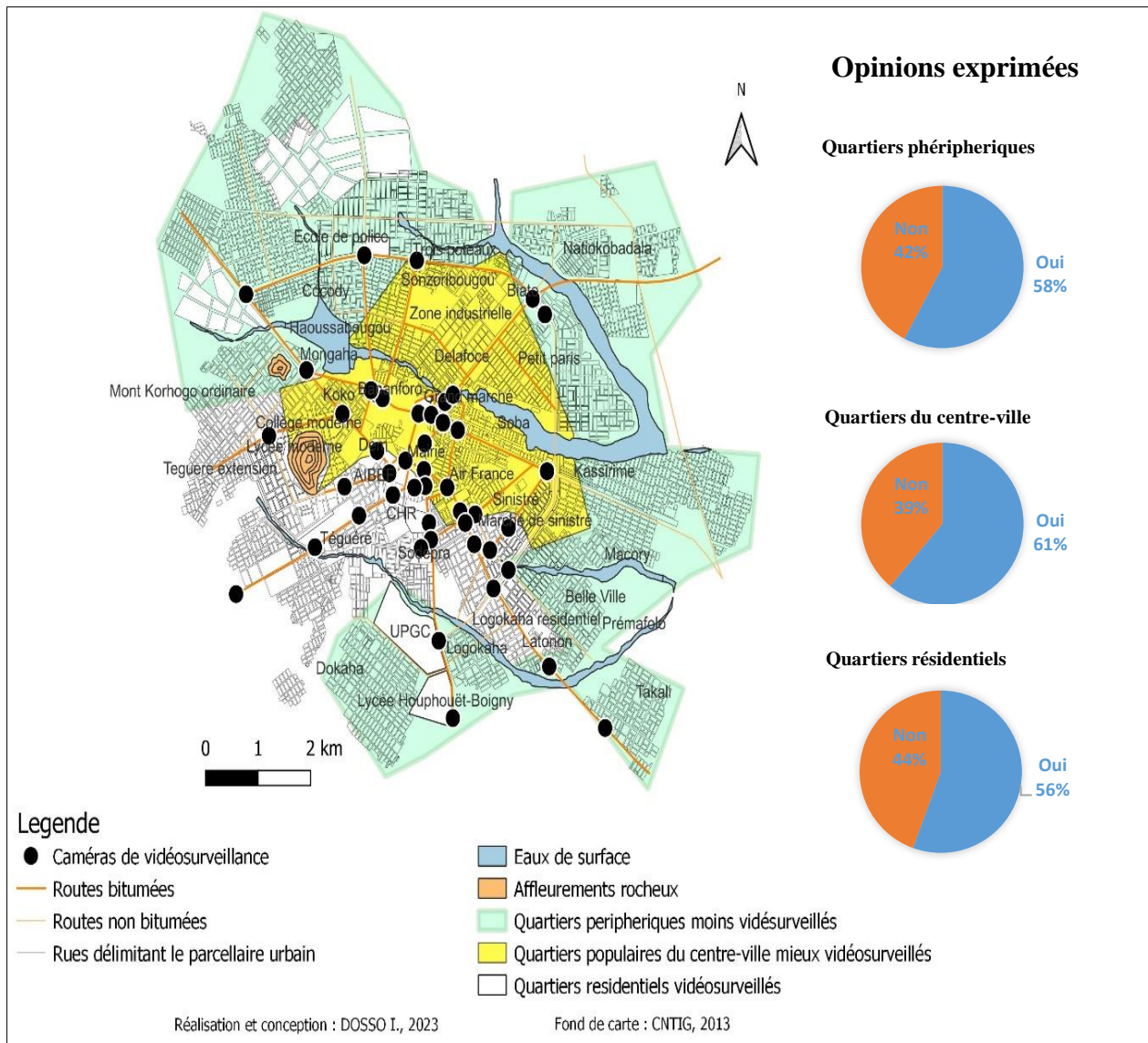
**Tableau 2 : Opinion sur l'efficacité de la vidéosurveillance selon le niveau d'instruction des enquêtées**

Efficacité de la vidéosurveillance	Niveaux d'instruction			
	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non scolarisé
Oui	28,57%	65,22%	60,53%	46,15%
Non	71,43%	34,78%	39,47%	53,85%
Effectif consulté par niveau d'instruction	21	75	78	39
TOTAL	<b>213</b>			

*Source : nos enquêtes, 2023*

Ces données montrent que la confiance en l'efficacité de la vidéosurveillance augmente avec le niveau scolaire. Le pessimisme est en majorité exprimé chez les personnes n'ayant pas franchi l'école primaire et les non scolarisées. Plus une personne est instruite, plus elle estime que la vidéosurveillance est une plus-value pour le dispositif de sécurité urbaine.

Vu l'inégale répartition des zones vidéosurveillées, l'enquête d'opinion sur l'efficacité de la vidéosurveillance selon les zones de résidences des enquêtés donne les résultats suivants (voir figure 5).



**Figure 5: Inégale répartition de la vidéosurveillance et opinion sur son efficacité**

Sur les 213 personnes enquêtées dont 119 dans les quartiers périphériques et 47 personnes respectivement dans les quartiers résidentiels et les quartiers populaires du centre-ville, plus de la moitié estiment que la vidéosurveillance sera efficace dans le processus de sécurisation de la ville. Elles disent que cet outil va renforcer le dispositif sécuritaire car elle permet à la police de réaliser rapidement ses enquêtes, de mieux réguler la circulation routière, prévenir l'insécurité routière et d'être plus dissuasif contre le banditisme et l'incivisme. Cet optimisme est nettement élevé chez les personnes résidant dans les quartiers du centre-ville où l'on observe parallèlement une plus forte concentration de la vidéosurveillance. Paradoxalement, les résidents des quartiers périphériques, où la

vidéosurveillance est moins dense, affichent un optimisme plus élevé que ceux des quartiers résidentiels. De ce fait, l'on ne peut établir une corrélation entre la densité du dispositif de vidéosurveillance et l'optimisme de la population quant à son efficacité. Cela relève davantage de la perception individuelle des personnes interrogées. Ainsi, le principal facteur qui influence la perception de la population interrogée sur l'efficacité de la vidéosurveillance est le niveau scolaire.

L'on retient que vidéosurveillance est spécifiquement utilisée pour la surveillance générale à Korhogo. Ce dispositif ne fait pas l'unanimité de la population quant à son efficacité.

### **3. Discussions**

La vidéosurveillance suscite un espoir auprès des forces de sécurité et de la population de Korhogo qui comptent sur son efficacité dans la lutte contre la délinquance urbaine et l'incivisme routière. Cependant, Heilmann (2003, p89) montre que « quatre conditions au moins doivent être réunies pour que la vidéosurveillance produise des effets : l'allocation de ressources suffisantes, la prise en compte de la configuration du tissu urbain, le soutien par d'autres mesures préventives et la définition de cibles pertinentes. ». Le fait est qu'à Korhogo, la faible couverture spatiale du dispositif de vidéosurveillance, laisse d'importantes zones aveugles qui ne sont pas surveillées en permanence, amenuisant ainsi son efficacité dans la lutte contre la criminalité dans les quartiers périphériques. Comme pour le cas de la commune de Saint-Jean-la-Rivière en France (Mucchielli, 2016, p12), la faiblesse de la superficie urbaine télésurveillée à Korhogo peut entraîner le déplacement de la délinquance vers les zones aveugles, faisant de la vidéosurveillance un instrument de territorialisation de ce fléau. Selon cet auteur « L'hypothèse classique du déplacement de la délinquance sur un tout petit périmètre (non d'une commune à une autre comme les élus le fantasment parfois) se trouve ici directement exprimée par l'expérience des agents qui témoignent du fait que les caméras non seulement ne passent pas inaperçues dans une petite ville, mais encore qu'elles modifient les habitudes d'occupation de l'espace public » (Mucchielli, 2016, p13). Si cette étude montre son inefficacité dans une petite ville, les résultats de Heilmann (2003, p97) montrent

également que « la vidéosurveillance n'a pas un impact déterminant sur le volume de la délinquance dans les espaces complexes et étendus » comme la ville de Korhogo, caractérisée par son extension urbaine accélérée. En nous appuyant sur l'absence de bilan diffusé jusque-là par les autorités sur l'efficacité de la vidéosurveillance dans la lutte contre la délinquance à Abidjan, nous estimons que ce dispositif n'a pas encore fait ses preuves dans cette métropole. D'autant plus que le seul bilan présenté par les autorités ivoiriennes porte seulement sur son efficacité dans la surveillance routière et la vidéoverbalisation. Par ailleurs, selon la douane ivoirienne, la vidéosurveillance du poste frontière de Noé, entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, a donné un résultat satisfaisant quant à la lutte contre la fraude douanière à ce point de contrôle (gouv.ci, 2021). Aussi, le constat est que la vidéosurveillance s'avère efficace dans la surveillance d'un point spatial bien précis, mais peine à montrer son efficacité pour ce qui est de la surveillance d'un espace urbain étendu. À cet effet, l'incivisme et l'insécurité routière restent des préoccupations à Korhogo car 45% des personnes interrogées disent ne pas se sentir en sécurité malgré la présence des caméras aux principaux carrefours du centre-ville.

À l'image des évaluations réalisées à Grenoble en France (Planète Publique, 2013, p80) et à Genève en Suisse (Raoul et Klauser, 2018, p64), la perception de la population face à l'efficacité de la vidéosurveillance est contrastée. Tandis qu'une proportion minoritaire des répondants se positionnent clairement contre cette initiative, la majorité des répondants la soutient. Que ce soit dans les vieilles démocraties comme la France ou dans les jeunes démocraties comme la Côte d'Ivoire, la préoccupation de la population est la même concernant de la vidéosurveillance : améliorer la sécurité, mais dans le respect de la vie privée et des libertés individuelles. À Korhogo, si les personnes interrogées sont en majorité favorables à la vidéosurveillance, quasiment tous doutent de son efficacité dans la lutte contre la délinquance et le désordre urbain. Se pose également la transparence de l'arbitrage de la vidéoverbalisation qui suscite déjà des inquiétudes et des contestations dans blogosphère ivoirienne. Raoul et Klauser (2018, p64) affirment que pour les partisans de la vidéosurveillance, les caméras améliorent le sentiment de sécurité des « bons » citoyens. Si, dans ce sens, sont soulignés les bénéfices des caméras en raison

de leur pouvoir de territorialisation symbolique des espaces filmés, les opposants à cette technologie en rappellent souvent les potentiels effets négatifs en matière d'exclusion sociale. Dans cette deuxième perspective, la vidéosurveillance est présentée comme un instrument qui disciplinerait les espaces surveillés, en y imposant de manière symbolique un certain ordre social excluant des personnes ou groupes sociaux non conformes à celui-ci (Raoul et Klauser, 2018, p64). Dans le cas de la ville de Korhogo, les quartiers périphériques, d'ordinaires paisibles, deviennent de facto des « no man's lands » de la télésurveillance. Risquant ainsi de devenir des zones enclines à l'incivisme. Si cette réalité géographique se concrétise à la longue, elle sera une contradiction à l'ambition du gouvernement de faire baisser inclusivement la délinquance urbaine. D'où la nécessité d'élever la fréquence des patrouilles policières dans ces quartiers périphériques en complément de la télésurveillance des grands axes routiers.

Le scepticisme de la population révélée par notre étude rejoint les résultats de plusieurs études antérieures qui ont montré que la vidéosurveillance publique est une technique de lutte relativement efficace contre la délinquance urbaine. Dès lors, les dispositifs de vidéosurveillance se trouvent fréquemment détournés de leurs buts initiaux et utilisés à d'autres fins. Parmi les détournements les plus économiquement rentables pour les collectivités, figure du reste la vidéoverbalisation (Mucchielli, 2016, p23). Le dispositif de vidéosurveillance ivoirien n'échappe pas à cette réalité. Le seul bilan satisfaisant publié à ce jour par les autorités ivoiriennes se rapporte principalement aux dividendes tirés de la vidéoverbalisation à Abidjan. Le Ministère des transports affirme à ce propos que « *entre le 21 septembre et le 07 décembre 2021, la vidéoverbalisation a permis de verbaliser 300 000 cas d'infraction routières et le taux de recouvrement des contraventions est de 80% ... après Abidjan, la vidéoverbalisation sera progressivement déployée à l'intérieur du pays* » (gouv.ci, 2021). Aiguillé par le succès de la vidéoverbalisation contre les infractions routières et l'opportunité de la manne financière que représentent les contraventions collectées dans la capitale économique, le gouvernement ivoirien envisage assigner le dispositif de vidéosurveillance à cette tâche dans les villes secondaires dont Korhogo.

À Korhogo, les collectivités en charge de la gestion du territoire, notamment la municipalité et le conseil régional, ne sont pas associées à l'exploitation du dispositif de vidéosurveillance. Pourtant, au-delà des activités de surveillance sécuritaire, la vidéosurveillance peut être utilisée comme un instrument de la gouvernance urbaine. Selon Mucchelli, « 94% de la gestion d'incidents concerne des problèmes matériels ou humains survenant sur la voie publique. C'est donc bien ce que l'on appelle parfois la gestion urbaine de proximité qui constitue l'activité fondamentale des opérateurs de vidéosurveillance » de la commune de Saint-Jean-la-Rivière » (Mucchielli, 2016, p17). Le fait est qu'une telle activité de « gestion urbaine de proximité » n'a pas été observée à Korhogo. Aussi, l'on en déduit que les collectivités en charge de la gestion de la commune ne tirent pas profit de l'opportunité que représente la vidéosurveillance en tant qu'outil de la gouvernance territoriale. Pourtant, ce dispositif peut améliorer l'efficacité des services en charge de la salubrité urbaine en facilitant la localisation des zones d'accumulation des ordures, les dépôts sauvages et les occupations anarchiques du domaine public. Il peut également aider au repérage des infrastructures urbaines dégradées et qui nécessitent un entretien. Pour rejoindre les conclusions de Heilmann (2003, p101), l'exploitation simultanée de la vidéosurveillance par diverses administrations en charge de la gouvernance du territoire va accroître son efficacité et son utilité. Selon cet auteur, « il ne suffit pas de greffer des caméras dans l'espace urbain pour prévenir la délinquance. Un dispositif technique ne peut pas servir durablement à atteindre une multiplicité d'objectifs en même temps, avec la même intensité et les mêmes opérateurs aux commandes. Pour obtenir des résultats, une intervention même limitée doit s'inscrire dans un ensemble cohérent de mesures et/ou d'actions sur le terrain. L'efficacité de la vidéosurveillance dépend autant (sinon plus) de la capacité des promoteurs des systèmes à mobiliser la population autour de leur projet que des moyens techniques et humains mis en œuvre. En l'absence d'une telle négociation, les usages policiers de la vidéosurveillance risquent fort d'être incompris et rejetés. » (Heilmann, 2003, p101).

Au-delà du débat démocratique « pour ou contre la vidéosurveillance dans les espaces urbains », fort légitime au demeurant (Chalumeau, 2003, p30), il est impératif pour les acteurs de la gouvernance du territoire de mener la réflexion afin de faire de la

vidéosurveillance urbaine, un objet de politique publique transparent, efficace et une innovation qui soit au service de la sécurité et de la gestion intelligente du territoire. Selon la Banque mondiale (2016, p2), le numérique est une opportunité pour accroître l'efficacité de l'administration et accélérer le développement des pays du tiers monde. Grâce à son déploiement progressif en Côte d'Ivoire, la vidéosurveillance devient progressivement un intermédiaire entre le pouvoir public et la population. Elle rapproche la police de la population et lui permet de mener ces enquêtes discrètement. En somme, « la transition énergétique et numérique appelle les territoires au renouvellement de leurs modes d'intervention et à l'expérimentation d'outil plus innovants » (Banque des territoires, 2020, p4).

## Conclusion

Nos résultats montrent que si l'utilité de la vidéosurveillance à Korhogo n'est pas contestée par la population, des doutes subsistent sur son efficacité réelle dans la lutte contre la délinquance. Toutefois, la qualité technique du dispositif installé est une opportunité pour accroître l'efficacité de la police. Elle peut également être une source d'innovation si les autorités pensent à installer un système de gestion urbaine assisté par vidéosurveillance. Sans nul doute, le dispositif de vidéosurveillance peut aider les villes africaines à rattraper leur retard dans la course à la ville intelligente ou smart city.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque des territoires, 2020, Structuration des foncières de redynamisation, <https://www.banquedesterritoires.fr/structuration-des-foncières-de-redynamisation>, 70 pages.

BANQUE MONDIALE, 2016, Rapport sur le développement dans le monde 2016 : Les dividendes du numérique, Abrégé. Washington : Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/23347?locale-attribute=fr#:~:text=L'%C3%A9dition%202016%20du%20Rapport,efficacit%C3%A9%20des%20services%20publics%20fournis> .

Éric Chalumeau, 2003, « *La vidéosurveillance urbaine : plus qu'un outil, une démarche* », Les cahiers du DSU, automne 2003, pp. 30-31, <https://www.labo-cites.org/system/files/import/cr38-p30-31.pdf>

Heilmann Éric, 2003, « *La vidéosurveillance, une réponse efficace à la criminalité ?* », Criminologie, 36(1), pp. 89-102. <https://doi.org/10.7202/006554ar>

Laurent Mucchiell, 2016, « À quoi sert la vidéosurveillance de l'espace public ? : Le cas français d'une petite ville "exemplaire" », *Déviance et Société*, 2016, 40 (1), pp. 25-50. [ff10.3917/ds.401.0025ff](https://doi.org/10.3917/ds.401.0025ff). [ffhal-01311614f](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01311614f)

Planète publique, 2013, Évaluation de la vidéosurveillance dans 3 sites expérimentaux grenoblois, ville de Grenoble, Rapport final, Septembre 2013, 82 pages, [https://www.grenoble.fr/cms\\_viewFile.php?idtf=3979&path=GRENOBLE-Video-Rapport-final-v08.pdf](https://www.grenoble.fr/cms_viewFile.php?idtf=3979&path=GRENOBLE-Video-Rapport-final-v08.pdf)

Le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère de la sécurité intérieure, Inspection générale de la police, 2021, Évaluation de la vidéosurveillance au Luxembourg - Étude sur le sentiment de sécurité de la population résidente, février 2021, 38 pages, <https://igp.gouvernement.lu/dam-assets/publications/rapport-etude-analyse/rapport-etude-videosurveillance.pdf>

Le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère de la sécurité intérieure, Inspection générale de la police, 2021, Rapport d'étude portant sur l'efficacité de la vidéosurveillance, février 2021, 121 pages, <https://igp.gouvernement.lu/dam-assets/publications/rapport-etude-analyse/rapport-etude-videosurveillance.pdf>

Raoul Kaenzig, Francisco Klauser, 2018, « Vidéosurveillance et insécurités urbaines : Étude de l'efficacité préventive du dispositif de caméras installé au quartier des Pâquis à Genève », *Geographica Helvetica*, pp.63-73, <https://doi.org/10.5194/gh-73-63-2018>.

## WEBOGRAPHIE

<https://web.facebook.com/profile/100053444604643/search/?q=avis%20de%20recherche>, Korhogo FLASH INFO, consulté le 24/01/2023

<https://web.facebook.com/page/164103090662136/search/?q=un%20camion%20en%20panne>, Korhogo24, consulté le 04/12/2022

[https://www.gouv.ci/\\_actualite-article.php?recordID=3300&d=6](https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=3300&d=6), Lutte contre l'insécurité : le chef de l'État inaugure le centre de coordination des décisions opérationnelles, consulté le 29/12/2022

[https://www.gouv.ci/rss\\_actu\\_rss.php?recordID=12905](https://www.gouv.ci/rss_actu_rss.php?recordID=12905), Incivisme routier : 300 000 cas d'infractions enregistrées depuis le lancement de la vidéo-verbalisation en septembre 2021 (officiel), consulté le 29/12/2022

[https://www.gouv.ci/\\_actualite-article.php?recordID=12509&d=4](https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=12509&d=4), « Modernisation de l'administration : la douane dotée d'un système de vidéosurveillance de la frontière est depuis Abidjan », consulté le 29/12/2022